

François Mauriac ou la conscience de la France pendant la guerre d'Algérie dans *Le Bloc-notes*

Par : Bellarmin ILOKI

Introduction

La grande tendance du XXe siècle, est de rendre compte de la totalité d'une société. Le roman français a mis du temps à intégrer le peuple au sens moderne, le peuple marginalisé, c'est-à-dire à considérer tout ce que l'on appellerait aujourd'hui, en termes humanitaires, le « quart-monde ». Mauriac, l'a fait, non pas dans des intentions descriptives, énumératives, statistiques, il l'a fait pour rendre compte d'une déstabilisation dont les origines variables sont très souvent associées à des discordes, des affrontements, des révolutions, des guerres sociales.

Tout *Le Bloc-notes* de François Mauriac est écriture d'une crise, et il prend toujours l'histoire qu'il va raconter (c'est le principe de la tragédie classique), au plus près du déclenchement de la crise. Ce qui permet d'avoir des effets de concentration maximum, des effets dramatiques, mais la crise chez Mauriac, semble une crise double : une crise au sein de l'individu, une crise au sein du social.

La guerre d'Algérie est rapidement l'objet d'une attention singulière en Europe, et en France particulièrement. Les hommes politiques et les intellectuels, souvent par l'intermédiaire de la presse, vont se déchaîner, chacun se prononçant en faveur ou non de l'insurrection soutenue par les partis de droite, la majorité du clergé et une grande partie de l'armée. François Mauriac, intellectuel et journaliste français, participe également au conflit à travers de nombreux articles de presse, il fait part de ses opinions et de ses positions politiques. Car la mauvaise foi qui caractérise la presse colonialiste pourrait avoir, pour ceux qui y prêtent une oreille trop attentive des conséquences douloureuses et funestes. La haine et le mensonge : voilà ce que distille cette presse. Au lieu de remplir avec dignité la mission délicate qui consiste à informer objectivement comme à tranquilliser les esprits, la presse rend quotidiennement compte de crimes odieux de fellagas- bandes rebelles anéanties- ratissage- déclaration contre le panarabisme et excitation contre l'Arabe en général ». Or ce que Mauriac désire avant

tout, c'est la paix fondée sur des bases réalistes et justes, une paix négociée qui tienne compte des aspirations nationales du peuple algérien et du respect des acquis des Français.

Nous allons démontrer, dans une première partie, que Mauriac s'était accommodé à la guerre d'Algérie. *Le Bloc-notes*, Tome I (1952-1957), décrit déjà d'une manière prophétique cette future folie collective. Même si lui, le plus clairvoyant de tous avait peut-être sous-estimé la réalité. Dans la deuxième partie, nous évoquerons le combat de Mauriac contre la haine. Il constate en effet avec horreur l'ampleur inouïe de cette guerre par ses moyens de combat, sa bestialité matérielle et intellectuelle, ses dimensions et les passions qu'elle suscite. Enfin, dans la troisième partie, Mauriac considérant l'effroyable silence de l'esprit libre comme une sorte de culpabilité : « Je suis comme celui qui a pris part à un crime sans le vouloir », décide alors de ne plus regarder l'injustice s'accomplir sans s'y opposer, car le silence est désormais un crime.

1- Mauriac et le conflit algérien

Mon rôle est de devancer l'interprétation officielle des événements. Je les montre tels que je les vois, et il se trouve que je les vois comme beaucoup d'autres les ont vus¹.

Le ton est donné par Mauriac lui-même. Il s'agit d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire la « simple vérité toute nue ». Cet objectif d'écriture permet de préserver l'événement contre les débordements discursifs et anecdotiques qui menacent son authenticité. Dans le *Bloc-notes* du 21 février 1956, Mauriac précise les raisons de son combat, il estime qu'il n'est pas toujours mieux compris. Là, encore et toujours, c'est non seulement la valeur de l'homme qui compte le plus pour lui, mais aussi le respect qu'il doit à son lecteur :

Le seul contrôle que je reçoive et que j'accepte, me vient de ceux qui me lisent. Non que je cherche à les flatter ou à servir leurs passions mais à les délivrer de ce qui les étouffe. Et ma récompense est cet écho que je trouve chez des lecteurs qui me donnent d'ailleurs infiniment plus que je ne leur donne. Je me considère comme au service des Français et des Françaises qui vomissent les paroles menteuses des politiciens : c'est un fait qu'ils ne les supportent plus².

Le conflit algérien, plus important par sa complexité et par sa durée, éclate officiellement le 1er novembre 1954. Mauriac en fait écho dans son *Bloc-notes* dès le 2 novembre. Loin d'être un cours d'histoire, il s'agit de montrer quelle a été l'influence de la guerre d'Algérie sur l'écriture du *Bloc-notes* et notamment sur la capacité de Mauriac

1

2

à produire le plus d'émotion possible chez le lecteur, avec pour l'unique but, de lui faire prendre conscience de l'ampleur du mal. En effet, nous sommes en 1954, lorsque M. Jacques Soustelle, alors ancien gaulliste et résident de l'Algérie, expose son plan sur l'avenir d'une Algérie déjà fortement fragilisée par des conflits internes et divisée autour de la question de sa pacification, suivie de l'intégration par la France ou de son indépendance simplement.

L'Algérie est partie intégrante de la République Française, sa personnalité culturelle, linguistique et religieuse est garantie et enfin l'égalité des droits et des devoirs doit être assurée sans aucun préjugé racial et confessionnel³.

Les partisans de l'indépendance ne croient pas au plan Soustelle, ils n'y voient que chauvinisme et slogans, accompagnés d'un manque de réalisme total. Ceux de l'intégration, cependant, l'approuvent et estiment que le peuple algérien n'a aucune culture nationale et par conséquent ne mérite pas son indépendance. François Mauriac, déjà par son engagement au côté du peuple marocain, suit avec une oreille attentive ce qui se passe en Algérie. Très vite, il va donner son avis sur ce qu'il appelle une « Algérie française » qui n'est autre que l'expression d'une triple impossibilité : démographique, historique et géographique. En revanche, il préconise une pacification urgente de l'Algérie par la France, mais la paix, estime-t-il, ne peut être instaurée qu'avec un accord mutuel des deux pays.

Par ailleurs, Mauriac condamne très vivement la pratique de la torture établie en Algérie par la police française dont Robert Lacoste est le responsable, d'une part, et la politique de M. Guy Mollet qui s'appuie sur des actions militaires, économiques et diplomatiques avec l'Algérie, d'autre part. Voici ce qu'il dit, à propos de l'Algérie, dans un Bloc-notes daté du 2 novembre :

«LA GUERRE D'ALGÉRIE COMMENCE.

Je ne croyais pas que le pire fût proche. Ceux qui en Algérie sont passés à l'attaque ne pouvaient douter de ce que serait la réponse du gouvernement français puisqu'il ne dépend plus de personne, aujourd'hui, que l'Algérie ne fasse pas légalement partie du territoire de la République.

La responsabilité de Fellagha dans l'immédiat n'attenué en rien celle qui depuis vingt ans pèse sur nous d'un poids accru de génération en génération. L'horreur de ce qui va se déchaîner doit être tout de suite adoucie par une offensive concertée contre les bas salaires, le chômage, l'ignorance, la misère, et par des réformes de structures qu'appelle le peuple algérien. Et, coûte que coûte, il faut empêcher la police de torturer»⁴.

³ Soustelle Jacques : *Aimée et souffrante Algérie*, Paris, Plon 1956, p. 109.

⁴ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p. 214. Même si, dans cette réaction à chaud, face à la flambée de la Toussaint, se lit un vigoureux : « L'Algérie c'est la France », il faut reconnaître avec

D'abord, le titre à lui-même dit tout, un titre peu ordinaire écrit en majuscule, sans doute pour attirer d'emblée l'attention du lecteur. Ensuite, ce passage a la double particularité de réduire l'événement à l'homme et de le débarrasser de toute information anecdotique. La guerre d'Algérie, à peine commencée, les responsabilités sont établies ; un profond sentiment de culpabilité envahit le narrateur en lui faisant oublier l'événement. Par amour, Mauriac assume des responsabilités qui pèsent sur la mère patrie depuis plus d'un siècle, au sujet de la crise algérienne. Il parle au nom de la France et non en celui des gouvernants. Il se sent responsable en tant que Français et non en tant que politique. Ce sentiment de culpabilité est renforcé par l'emploi de la première personne du pluriel « nous ». Enfin, on peut admirer le talent de Mauriac dans le traitement de la réalité comme étant la fiction, grâce au choix des mots et à une langue qui est pour lui un instrument traduisant non seulement les frémissements de l'esprit, mais aussi son instinct de dramatisation, avec une attention portée aux regards, aux tons et surtout aux silences.

Ensuite, Mauriac pense déjà à la possibilité d'une solution. D'un ton presque imposant, il estime qu'une solution pacifique et durable dans le drame algérien doit venir d'une franche concertation entre toutes les couches de la société et les politiques. Comme on peut le constater, Mauriac donne très peu de place à l'événement pour chercher les coupables, une fois les responsabilités établies, si ce n'est pas une sévère sentence qu'il réclame, c'est une sévère leçon de morale qu'il donne aux coupables. Mais dans ce cas précis où les responsabilités sont connues, une solution pacifique et concertée est « tout de suite » proposée. Il est aussi intéressant de noter qu'entre le déchaînement de l'homme, au début de ce Bloc-notes et l'adoucissement par une offensive concertation ; il se passe très peu de temps et très peu de choses à la fin. Ce type de conclusion rapide et presque connue en avance, est très courant chez Mauriac. Dans ce Bloc-notes, la puissance émotive vient de ce que l'histoire d'une domination du peuple algérien par le peuple français, vieille de cent ans, est résumée en un petit paragraphe de six lignes.

Nous savons que Mauriac conçoit l'espérance comme quelque chose qui ne meurt pas. Il ne peut accepter l'idée de perdre espoir devant une situation, quelle qu'en soit sa gravité. C'est pourquoi devant les événements d'Afrique du Nord, il affirmera sa position avec autant de détermination. Il y a chez lui, cette certitude d'avoir toujours raison, qui le conforte dans ses positions, il le dit lui-même dans le Bloc-notes du 27 avril 1954 :

La position que nous tenons ne crée aucun conflit sur le plan national. Les événements confirment chaque jour cette vérité que je n'ai cessé de rappeler
Pendant six mois sous un déchaînement d'insultes : que l'intérêt politique de la

Jean Lacouture que c'est Mauriac qui « pressent le mieux, dès le lendemain, la dimension de l'événement ».

France en Afrique du Nord ne se distingue pas de sa vocation spirituelle que cet intérêt et cette vocation se confondent⁵.

Dans un autre Bloc-notes écrit à Malagar au mois de septembre 1956, on retrouve cette même certitude :

S'il fallait me juger moi-même, je me donnerai une note élevée dans la mesure où l'événement a justifié mes prises de positions⁶.

Il faut voir dans ses prises de positions, la coïncidence entre la raison et les volontés de Dieu : « il y a des coïncidences que pour la raison, la foi les fait resplendir de sa lumière », nous dit Mauriac. Bernard Cocula écrit : « Chez Mauriac et tout spécialement dans *Le Bloc- notes*, il y a une telle acuité dans la sensibilité et le jugement que l'événement devient presque toujours l'élément déclenchant qui engendre la création »⁷. Chez lui, l'événement suppose un ensemble de valeurs qui ressortent aussi bien de l'ordre moral, littéraire qu'artistique.

Nous savons aussi que Mauriac a appartenu à un siècle riche d'événements, mais l'événement comme l'histoire, chez lui, a la particularité de « l'enfermer dans une impasse tragique et de le réduire au silence »⁸.

J'ai sous les yeux la note que X m'a laissée l'autre soir. Il m'aurait demandé de dîner avec lui. Et tout à coup son mal l'a repris, qui est le mal des hommes torturés. Il voudrait que je fisse un article pour l'amnistie. Il a repoussé son assiette et, de son écriture d'enfant, a noté sur un bout de papier "Demander le sursis pour les exécutions prévues. C'est le dixième anniversaire de la libération"⁹.

Ce passage pris parmi tant d'autres est très révélateur, en raison de la pénétration psychologique et de l'intensité artistique avec lesquelles l'auteur interprète, sous la forme d'un journal, le drame de la vie humaine. En effet, ce Bloc-notes est écrit le dimanche 11 avril 1954, soit le jour de la fête célébrée par les catholiques et les chrétiens d'Orient, et commémorant l'accueil fait à Jésus lors de son entrée à Jérusalem, le dimanche précédent celui de la Pâques. De l'événement même, il n'y a pas un seul commentaire, seule la date nous renseigne sur ce jour anniversaire. En revanche, l'intérêt du narrateur est particulièrement porté sur la lettre que lui a laissée son ami Robert Barrat. Deux mouvements composent ce texte : la première phrase nous présente la lettre, (J'ai sous les yeux la note que X m'a laissée), alors que les deux autres nous

⁵ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p. 143.

⁶ François Mauriac, *Ibid.*, p. 384.

⁷ Bernard Cocula : Mauriac : *Le Bloc-notes: L'Esprit du temps*, 1925, p. 114.

⁸ Marie-Françoise Canerot : « De la brièveté dans le Bloc-notes » in *Nouveaux Cahiers François Mauriac* n° 4, Grasset 1996, p. 258.

⁹ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p. 132.

présentent le contenu de celle-ci ; (Et tout à coup, il voudrait que je fisse un article pour l'amnistie - [II] a noté sur un bout de papier : « Demander le sursis pour les exécutions prévues »). Cependant, l'absence de transition entre les deux mouvements du texte témoigne de cette volonté du narrateur pour arriver le plus vite possible à ce qui est essentiel pour lui, c'est-à-dire l'homme. En procédant ainsi, Mauriac s'oppose à la justice qui selon lui, a trop tendance à privilégier les faits au détriment d'un être de chair et de sang, sur lequel il est rarement possible de porter un jugement aussi manichéen que celui que requièrent parfois ses actes.

Et comme je cèderai au double devoir de défendre mes amis et de défendre mon pays, et que ce sera cette fois la charité qui armera mon bras, je ne reculerai devant aucun carnage¹⁰.

Mais après la France malade de l'Algérie, voici bientôt arrivée l'agonie de la IV^e République (Mai 1957- Mai 1958). La réalité était qu'il n'y avait plus de majorité pour soutenir un gouvernement stable : la gauche socialiste était discréditée par l'échec de Guy Mollet, la gauche communiste par le soutien qu'elle avait apporté à l'Union Soviétique lors de la répression de l'insurrection hongroise. Le centre et la droite ne pouvaient pas non plus former une majorité durable : ils étaient divisés entre ceux qui souhaitaient trouver une solution à la question algérienne et ceux qui estimaient que la seule réponse était la répression de la rébellion et la victoire de l'Algérie française. François Mauriac, à cette date, est à la recherche d'un homme d'État qui empêcherait cette décadence de la IV^e République qu'il déplore ; Mendès France est cet homme d'État au moment où l'auteur du *Bloc-notes* s'interroge. En même temps, l'ombre de De Gaulle plane déjà dans le dos de Mendès France. Le dernier paragraphe du *Bloc-notes* de ce mardi 28 décembre 1954 est particulièrement significatif de l'engagement de Mauriac aux côtés du Général alors que le mendésisme n'est pas encore fondu.

P.M.F reste l'homme, qui, sans renverser les alliances peut rendre à la nation le pouvoir de suivre à l'extérieur les directives de De Gaulle»¹¹.

2- Mauriac contre la torture

Je n'ose ici rapporter ce que me confiait un avocat d'Alger il y a quelques jours. Ce qu'est le racisme policier en Afrique du Nord jusqu'à quels excès il se porte ... Mais on a honte. Certains services ne laissent aucune trace, me disait

¹⁰ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p.

¹¹ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p. 235.

cet avocat. Le témoignage des victimes ne compte guère... Mais la pudeur me retient»¹².

D'emblée, ce texte nous permet de voir comment Mauriac pratique l'art du détachement, en excluant d'accorder de l'importance à l'événement. Tout est suggéré de manière à liquider par la rapidité et la brutalité. Ce qui ne peut être dit est remplacé par des points de suspension. Bien sûr, le sens du nationalisme provoque chez lui un sentiment de déshonneur, il ne veut pas insister sur ce qui pour lui ou pour le lecteur témoigne de la gêne. On notera souvent que dans *Le Blocs-notes* le journaliste use de la pudeur, la platitude des termes, l'absence d'éloquence et de construction syntaxique sont assez remarquées.

Cependant, il est vrai que l'on ne dresse plus des bûchers pour assouvir les instincts sadiques du clergé. On est loin du raffinement de la torture des Inquisiteurs, où il était pour ainsi dire impossible d'être acquitté. Pensez, par exemple, au supplice indescriptible du fauteuil d'inquisition, à l'étau pour genou qui détruisait les articulations, à la griffe de chat qui déchirait la chair en lambeaux, ou au collier à pointes qui affectait le corps de la victime. Néanmoins, dans le secret des cellules, la torture est loin d'être démodée. Et on n'aura pas fait du chemin depuis les camps de concentration.

Se référant à la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations unies en 1948 qui stipule : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »¹³, Mauriac jugea que l'idée d'infliger des tortures à ses semblables ne peut être qu'une réminiscence de l'âge des ténèbres. La lutte de Mauriac contre l'arbitraire et l'injustice, obstacles principaux au relèvement moral et spirituel de la France, s'inspire de son idée de la France et de sa conception de la personne humaine. Sa campagne pour la charité lui vaut d'ailleurs, à gauche comme à droite, le nom de « Saint François d'Assise », signe que dans son combat, Mauriac n'épargne personne, qu'il soit de gauche ou de droite.

L'injustice, mais aussi le crime ont été à droite, dans l'exacte mesure où la droite française est responsable de ce qui s'est accompli depuis dix ans et à gauche dans la mesure où des éléments de gauche y ont prêté la main¹⁴.

Dans un autre Bloc-notes, alors que la France célèbre le dixième anniversaire de sa libération, Mauriac a une pensée pour les peuples d'Afrique du Nord que les policiers Français répriment sauvagement au nom de l'ordre. L'occasion pour lui de crier encore à l'injustice :

En tout cas ils ne s'étonnent jamais du sang répandu pour le maintien de l'ordre. C'est toujours la faute de la foule sur qui la police tire, puisqu'une foule

¹² François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p.

¹¹ Article 5 de la déclaration universelle des droits de l'homme.

¹⁴ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, pp. 310-311

est toujours menaçante pour l'ordre. "Une injustice plutôt qu'un désordre".

Goethe aura dit au moins une parole à leur mesure¹⁵.

Ainsi, dès le début de la guerre d'Algérie, et quelques semaines après l'envoi des premiers renforts français dans les Aurès, dans *L'Express* N°86 du 15 janvier 1955, François Mauriac aborde la question de la torture. Il rapporte, sous la forme d'un dialogue, le témoignage d'un ami de Constantine. Le style de reportage, tout à l'opposé du style purement introspectif, fait une large place aux conversations. Ici, des dialogues entiers se trouvent reproduits, mais souvent sans grande élaboration, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas reconstruits comme ils le seraient dans un roman, ils sont plus souvent transcrits. Quoique rarement employé, reconnaissons que le dialogue introduit de la variété dans *Le Bloc-notes*. Souvent, la conversation est menée entre l'auteur et une autre personne anonyme, sur un problème d'actualité, qui tient à cœur l'auteur. Mauriac apprend par l'intermédiaire d'un français d'Algérie la pratique d'une violence aveugle dans ce pays. Son émotion et son indignation contrastent avec le ton froid de son interlocuteur qui pourtant, prétend avoir été témoin des incidents qu'il rapporte. Mais le procédé du dialogue permet à Mauriac d'argumenter et de justifier sa réprobation des mesures policières en Algérie, par les témoignages d'expériences vécues.

Nous publions ici l'intégralité de cet article. Il ne s'agit évidemment pas d'un Bloc-notes, mais d'un article intitulé « *La question* », qui portait sur une double épigraphe, l'une de Mat. XXV, 40 : « C'est à Moi que vous l'avez fait », l'autre de Montaigne : « Je hais cruellement la cruauté, et par nature et par jugement, comme l'extrême de tous les vices » (Livre II, Ch. 11).

Nous nous taisons. L'homme rêve un instant, puis il dit :

- La détention en elle-même, quelle torture ! On parle d'Oudjda. Si vous connaissiez la prison de Tizi-Ouzou ! Les détenus y sont parqués à soixante et onze dans des pièces de cent cinq mètres carrés. Il leur est interdit d'ouvrir la bouche, fût-ce pour prier. Des "droit commun" les surveillent : l'école de Himmler, quoi ! Quel héritage !

Encore un silence et j'entends de nouveau l'éternelle parole :

"Vous seul... Si les gens savaient... Vous, ils vous croiront."

Je secoue la tête :

- Mais non ! ils s'irritent au contraire de ce qu'on les oblige à voir ce qu'ils sont résolus à ignorer. Ils admettent que toute civilisation repose sur une horreur cachée : prostitution, traite des femmes, police des mœurs, maisons de correction, geôles pour les fous et les idiots, toutes les tortures : c'est le mal

¹⁵ François Mauriac, Ibid. *Le Bloc-notes*, T. I, p, p.133.

nécessaire. Malheur à qui ose en parler ouvertement ! Les Aztèques scellaient des débris humains dans les pierres du temple élevé à la gloire du dieu Soleil.

- Mais nous ne sommes pas des Aztèques.

- Non, bien sûr ! Nous sommes les Français de cette France dont les meilleurs fils, de génération en génération, ont mieux compris qu'aucun autre peuple et mis en pratique le Sermon sur la montagne, Nous sommes cette France qui a proclamé les Droits de l'Homme à la face d'une Europe enivrée.

- ... Oui, et dire que, pour la plupart de ceux que nous faisons souffrir, la France reste cette France-là !

- Les bourreaux n'auront donc même pas l'excuse des conquérants, car ce n'est pas par la force, c'est par son message humain que la France reste conquérante : en la déshonorant, ils la désarment. Il soupire : "Les bourreaux perdront tout !" Il se lève, me tend la main, hésite et d'une voix timide :

- Avez-vous lu mon livre sur les Malgaches ?

Je baisse la tête. Il insiste :

- Les parlementaires malgaches... Ils sont innocents, vous savez ! Ils souffrent depuis des années. L'un d'eux s'affaiblit, va peut-être mourir. Ce sont des chrétiens, vos frères. Vous devriez...

Je réponds : " Oui... oui... " Je l'accompagne jusqu'à la porte. Me voici seul. J'ouvre distraitemment l'album des disques de Mozart, les Sonates pour piano interprétées par Gieseking, que J... m'a rapporté de New York. J'en choisis un... Mais non : l'horreur de ce que j'ai entendu emplît encore la pièce. Cette musique du ciel n'est pas pour moi. Je suis comme un homme qui a pris part, sans le vouloir, à un crime et qui hésite à aller se livrer »¹⁶.

Dans le même article de *L'Express*, N°86 du 15 janvier 1955, on retrouve la même volonté chez Mauriac de concilier douleur et bonheur, désespoir et espoir. Mauriac part presque toujours d'un événement tragique bien entendu, pour provoquer une sorte d'engagement ou plutôt d'apaisement personnel qui se transporte chez le lecteur à mesure que le texte arrive à la fin. En dénonçant le M.R.P. et l'échec de sa politique notamment dans la guerre d'Algérie, Mauriac veut créer un choc dans l'opinion publique, parallèlement il doit faire des propositions fortes pour apaiser ce choc. Mais cet apaisement doit témoigner de la longue expérience et de la vie intime de Mauriac

¹⁶ L'Express sera désormais à la pointe du combat contre la torture. Au nom d'une vision humaniste que partagent avec François Mauriac les grandes signatures du journal. Le titre de ce premier article de l'écrivain est le même qui sera choisi trois ans plus tard, en 1958, par l'éditeur du livre d'Henri Alleg sur le même sujet : *La question*. « La torture peut-elle être considérée comme un mal nécessaire à la lutte contre le terrorisme ? » François Mauriac choisit de répondre non.

lui-même. C'est en cela, semble-t-il que réside la capacité à provoquer l'adhésion du lecteur dans la presse de Mauriac :

- Vous seul pouvez parler... Vous seul.

Je détourne la tête. Que de fois l'aurai-je entendu ce "vous seul" ! Mes ennemis croient que je cède à la passion d'occuper la scène. Je soupire :

- Il faudrait des preuves. On n'a jamais de preuves.

- Moi, j'ai vu, dit l'homme.

Je l'observe à la dérobée : je connais bien ce regard : celui de mon ami R., celui de ce prêtre de la Mission de France qui travaille dans la région de Constantine, le regard de ceux qui ont vu de leurs yeux, qui ne peuvent plus penser à rien d'autre ; toutes les fleurs du monde sont flétries pour eux. Des obsédés, bien sûr. Moi-même, je commence à la subir, cette obsession, mais un écrivain est habile à s'évader. J'insiste, presque suppliant :

- À quoi bon, puisque "ça" ne laisse pas de traces !

- Ils n'ont pas renoncé aux coups de nerf de bœuf, vous savez ! Mais la baignoire, ou plutôt le baquet d'eau sale où la tête est maintenue jusqu'à l'étouffement, mais le courant électrique sous les aisselles et entre les jambes, mais l'eau souillée introduite par un tuyau dans la bouche jusqu'à ce que le patient s'évanouisse...

- Ce n'est pas possible, dis-je.

- Mais oui : comme pour la Brinvilliers, comme pour Damiens... Cela ne laisse guère de traces en effet, non plus que les goulots de bouteille enfoncés....

Je l'interromps :

- Je sais... d'autres m'ont raconté. Mais pourquoi ? pourquoi ?

- Il s'agit d'obtenir des suspects (et je ne prétends certes pas qu'ils soient tous innocents) l'aveu de leur participation directe ou indirecte au terrorisme. Mais surtout, on attend d'eux qu'ils dénoncent leurs camarades. Je me rappelle celui qui avait fini par céder : il était fou de désespoir et de honte : "Je suis déshonoré, gémissait-il, je les ai livrés...". Songez que ces tortures sont coupées d'interrogatoires qui se prolongent durant des heures et on les laisse presque toujours sans nourriture. Alors ils signent n'importe quoi.

- Mais... les juges ?

- Oh ! avant de les conduire au palais de Justice, on rend les victimes présentables... Un rien de toilette, quoi ! Il n'empêche qu'au début de novembre les comparutions avaient lieu très tôt ou très tard pour qu'il n'y eût pas de témoins. Le 12 novembre à 7 heures du matin, ma femme, qui faisait le guet, a tout de même vu des garçons encore tout sanglants, à leur entrée chez le juge.

- Sans avocat ? Je croyais que la présence de l'avocat était exigée par la loi.
- Nous ne sommes prévenus ni de l'heure ni du jour de la comparution. Pour avoir quelque chance d'assister un client, j'ai dû faire le guet, moi aussi, à la porte du juge : oui, huit heures d'affilée.
- La police a donc le droit de détenir un individu plus de vingt quatre heures sans le déférer au magistrat ? On m'avait pourtant dit...
- L'article 114 du code pénal réprime en effet la séquestration arbitraire ».

Par ailleurs, il y a chez Mauriac un mode d'argumentation qui a pour but d'établir une relation causale entre deux événements. La recherche des causes d'un phénomène est évidemment importante tant pour la connaissance que pour l'action. Ici, l'enquête porte sur la recherche du fait A (une injustice) qui est à l'origine de l'événement B (le désordre). On dispose d'une famille de termes dont le degré d'équivalence peut être apprécié contextuellement : A détermine, déclenche B, ou encore B se produit à cause de A ; B est dû à A. La méthode d'argumentation causale se confond ici avec la méthode scientifique, car elle est guidée par le souci d'élimination de l'erreur.

Mais si le but de l'activité argumentative est la construction d'un consensus, il faut admettre que la norme argumentative dans ce second cas est la vérité. L'argumentation assure la conservation et la découverte du vrai. Elle apparaît ainsi dans des situations de dialogue, amorcée par des réflexions suivantes :

- « - Mais là encore, comment faire la preuve?
- Oh ! très aisément ; il suffit de rapprocher deux dates : celle de l'arrestation et celle du mandat de dépôt ou de l'ordonnance de mise en liberté.
- Alors pourquoi ne pas déposer plainte ?
- Croyez-vous que les victimes s'en privent ? Des plaintes ? Combien n'en a-t-on pas déposé ! Aucune n'a jamais été instruite. Vous entendez bien : aucune, à ma connaissance, du moins. Pauvres "citoyens français" ! Ils n'ont pas plus de recours que nos "protégés".
- Écoutez, je me rappelle qu'une fois au moins vous vous êtes trompé. France-Maghreb était intervenu en faveur de Moulâï Merbah, secrétaire général d'une fraction du MTLD. Le ministre de l'Intérieur a eu la preuve qu'il s'agissait d'une erreur, que ce suspect n'avait pas été torturé.
- Oui, et Mitterrand était de bonne foi. C'est lui qui a été dupe. Je connais bien toute l'histoire : Moulâï Merbah ne fut conduit devant le doyen des juges d'instruction que le 5 novembre et ce fut le 9 que son avocat, depuis cinq jours à Alger, put enfin communiquer avec lui et apprit de sa bouche les tortures qu'il avait endurées. Son dos était couvert de plaies ouvertes ou à peine fermées. Un gardien de prison affirma que l'accusé était dans cet état-là lorsqu'il avait été écroué. Mais le médecin légiste, invité à l'examiner, fut d'avis que Moulâï

Merbah se portait le mieux du monde : c'est ce certificat qu'a eu entre les mains le ministre de l'Intérieur.

- Vous voyez ! La preuve irrécusable fera toujours défaut.

- Non ! Pour beaucoup de cas, nous avons des témoins. Ma femme a vu la poitrine blessée d'Abd el-Haziz. Le juge a consenti à appeler un médecin légiste, mais non à ce que l'examen ait lieu en présence d'un professeur de la Faculté d'Alger. Je pourrais vous raconter l'histoire d'Adad Ali, conseiller municipal d'Alger, dont journalistes, avocats, magistrats qui se trouvaient dans le couloir quand on l'amena, constatèrent l'état d'hébétéude. À la face, aux jambes, les traces de coups étaient visibles. Le juge convoqua sur l'heure un médecin. Et Laichaoui, l'ami de Mme Mounier, de Domenach, du professeur Madouze, comment douterions-nous de sa parole quand il raconte ce qu'il a subi ? ».

Plus tard, la sortie du livre du journaliste Henri Alleg, *La Question*, dans lequel l'auteur raconte les sévices dont il a été victime, est encore une tribune pour Mauriac de dénoncer l'attitude du gouvernement à l'égard de ces crimes. Alors que pour réprimer la rébellion en Algérie et faire parler les suspects, certains militaires n'hésitent pas à employer la torture, les gouvernements successifs nient l'existence de ces actes sauvages et barbares.

Saisie de *La Question* d'Henri Alleg... "Participation à une entreprise de démolition de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale". Tel est le motif officiel de la saisie. Alleg a été torturé ou il ne l'a pas été. S'il l'a été dans les conditions qu'il décrit, ne reprochez pas à la victime, mais aux bourreaux, de démoraliser l'armée. En quoi le fait de demander justice contre eux menace-t-il l'État, offense-t-il la nation ? ... La publication et la vente à ciel ouvert du livre d'Alleg témoignaient en notre faveur, malgré tant d'abus et d'attentats. Sa saisie nous frustre de cette dernière fierté...

Il reste que la torture qui ne laisse pas de trace demeure une des conquêtes de la technique policière qui aujourd'hui assure mieux le repos des experts et des juges. Voici pourtant l'aveu de M. Robert Lacoste à peine déguisé : "Je dis qu'on ne saurait confondre certaines erreurs avec notre peuple. Mais j'ajoute qu'il n'appartient pas à n'importe qui de nous faire la morale..." Mais ils restent des crimes et qui atteignent à travers ceux qui les commettent, le corps d'élite dont ils portent l'uniforme, et à travers l'armée, nous-mêmes, notre peuple, monsieur Lacoste, dont vous êtes l' élu. Ce que vous appelez "certaines erreurs" sont donc bien le fait de ce peuple, agissez en son nom ; vous en êtes l'incarnation en Algérie. J'ose écrire ici cette vérité qui ressemble à un

blasphème : "En Algérie, monsieur Lacoste, vous êtes la France." La France, c'est vous. Hélas! »¹⁷.

3- Mauriac, la conscience de la France

Le mot « conscience » traduit le grec *sunéidêsis*, qui vient de *sun* (avec) et de *éidêsis* (connaissance), et signifie donc connaissance avec soi-même. La conscience est la faculté de s'examiner et de porter un jugement, un témoignage, sur soi. La fonction de la conscience que nous connaissons le mieux est celle qui consiste à juger notre conduite après coup, c'est-à-dire après qu'une mauvaise action a été commise. Lorsque nous nous rendons compte que nous avons mal fait ou mal agi, notre conscience nous accuse et nous condamne. Si nous écoutons notre conscience, elle pourra alors nous aider à ne pas répéter la faute que nous avons commise. Elle nous poussera également à nous repentir, à faire des excuses ou même à réparer le tort si nous en avons la possibilité.

Le chrétien Mauriac, ne voulait peut être pas, à l'image de Dieu, avoir une conscience souillée ou « marquée au fer rouge ». L'action de la conscience étant profitable, il préféra suivre sa conscience plutôt que d'obéir à des règles. Ainsi que le stipulait Nietzsche dans sa préface des œuvres posthumes :

Quiconque se sent dominé par des valeurs qu'il estime cent plus élevées que le bien de la patrie, de la société, des parentés de sang et de race- des valeurs situées au-delà des parties et des races, donc internationales- serait un hypocrite s'il voulait jouer au patriote...¹⁸.

En effet, le 1^{er} novembre 1954, l'Algérie se déchire en lambeaux, et la foi que Mauriac, frère par l'esprit avec ce peuple, s'effondre en même temps que la France. Dans toute l'Algérie, les charretiers de la guerre, pleines de haine, enfouissent à coups de bêche, comme des milliers de morts, l'idée autrefois sacrée de la fraternité humaine. Dès lors, Mauriac se trouve placé devant une responsabilité sans pareille. Lui qui avait donné à certains problèmes une dimension spirituelle, voilà que ce qu'il avait imaginé se présente à lui comme une effroyable réalité. La foi en la France qu'il avait mise sous la garde de Robert Lacoste, demeure sans défense, sans porte- parole et jamais il n'a été aussi urgent de déployer son étendard dans la tourmente.

Penser au drame algérien est douloureux et rend pessimiste. L'espoir des négociations jamais entamées finit par briser les nerfs, chaque vie détruite creuse davantage le fossé qui sépare déjà la France du peuple algérien. Le sang

¹⁷ L'Express, publié le 03 avril 1958.

¹⁸ Nietzsche, Préfaces (œuvres posthumes)

attise la haine et ne l'apaise jamais. Comment expliquer et faire sentir cette vérité élémentaire à MM Guy Mollet, Robert Lacoste...¹⁹.

Mauriac, le journaliste sait que toute vérité aussi longtemps qu'elle reste prisonnière du verbe, n'est qu'une demi vérité. Selon lui, la pensée ne vit véritablement que lorsqu'elle est mise en action, une croyance, quand elle a été confessée publiquement.

Dans *Le Bloc-notes*, il avait tout prédit sur la guerre d'Algérie, de cette date inévitable, de ce pire qui fût proche ; cependant afin de prouver la véracité de ses paroles, il doit ajouter quelque chose encore de lui-même : sauvegarder la flamme sacrée et rendre vivantes par l'action ses « prophéties ». Et sa manière d'agir demeure pour les Algériens un exemple inoubliable d'héroïsme intellectuel, un événement enthousiasmant qui porte *Le Bloc-notes* au-delà de la dimension d'une œuvre écrite. Le désir de justice qu'il incarnait lui a permis de tenir tête à son pays, la France, de tout le poids de son nom, de sa gloire et de sa force d'écrivain journaliste. Mauriac sait que l'humanité a besoin de ceux qui l'aiment et qui lui tiennent tête ou se révoltent contre elle quand il le faut. Pareille attitude, nous la rencontrons chez Jean Christophe de Romain Roland qui écrivait à son ami français pendant la guerre de 1914 :

On ne choisit pas son devoir, il s'impose, et le mien avec l'aide de ceux qui partagent mes idées, c'est de sauver de déluge les derniers débris de l'esprit européen.

Mauriac sent très justement que le devoir de l'artiste consiste à mettre sa conscience au service de l'humanité entière, et par là de sa patrie. Un artiste n'a pas le droit de vivre à l'écart de la société tant qu'il peut encore aider les hommes. Il lui semble que l'écrivain a plus que tout autre le devoir de vivre la pensée, en l'exprimant et la parole, en agissant.

Par ailleurs, il est impossible de parler de l'engagement de Mauriac sans rappeler l'influence capitale qu'a exercée Emmanuel Mounier sur lui. En effet, pour Mauriac comme pour Mounier, refuser de s'engager serait refuser la condition humaine.

On parle toujours de s'engager comme s'il dépendait de nous : nous sommes engagés, embarqués préoccupés, c'est pourquoi l'abstention est illusoire²⁰.

Nous savons que la lutte pour une certaine image de l'homme est ce que représente tout l'engagement pour Mauriac. En dénonçant la cruauté de l'homme contre l'homme au nom de l'amour, il défend ainsi l'homme et sa valeur morale, et à travers l'homme, il défend la France et les droits de l'homme. Mauriac ne combat pas la guerre, mais la tentative d'établir une morale de la violence, donc de la torture, une éthique de la

¹⁹ Ali Hammoutene, *Réflexions sur la guerre d'Algérie*, Edition de la diffusion, Alger, 1982, p. 34.

²⁰ Emmanuel Mounier : Œuvres, Tome 3, Paris, Seuil, p. 505.

destruction des peuples jusqu'à la haine en masse des individus. Ainsi, une remarquable éloquence tragique, une résonnance mystérieuse animent les Bloc-notes qui évoquent la guerre d'Algérie. On y trouve tout ce qu'un violent élan de cœur peut avoir d'ému et d'émouvant, la détermination héroïque de se séparer d'un monde envahi par le trouble et la confusion.

Conclusion

Ce sont des criminels, des coupables la plus part du temps qui sont entendus. - Sentez-vous ce que la plus part du temps veut dire ? Cela veut dire que cet homme qui légifère en notre nom admet que par exception un innocent soit violenté et torturé, qu'un innocent soit de temps à autre questionné un peu cruellement, cela ne lui fait ni chaud ni froid, à ce légiste. Ah ! nous avons fait du chemin depuis l'Affaire Dreyfus²¹.

En conclusion, la torture dans *Le Bloc-notes* est présente dans les conditions de vie, les conditions de travail et les rapports entre les humains. On s'aperçoit que la génération de Omar Merouane²² va connaître la même misère que celle de ses parents, comme si le destin se répète. Seul le conflit pouvait tout changer, et même s'il a échoué, Mauriac montre par l'espérance d'un chrétien que tout n'est pas perdu.

Le tableau que Mauriac brosse de la vie des hommes politiques est entaché de cruauté, d'égoïsme et de mensonge. Alors que ceux qui les votent ne trouvent que rarement ou presque rien de réconfortant, là où ils seraient en droit d'en attendre, en menant une vie vouée à l'échec. Les hommes et les institutions auxquels ils se confient ne leur apportent que désagrément et désillusion. Devant un tel spectacle, Mauriac se présente comme un bienfaiteur, celui qui vient délivrer les hommes de la pesanteur de la vie, apporter des réponses à leur angoisse et aux questions qu'ils se posent. Mais de quelle manière procède-t-il pour y parvenir ? Dès lors « écrire » devient « agir » c'est là, tout le sens de son journalisme : il se situe à la confluence de l'écriture et de l'action. Mauriac écrit, en effet, pour prévenir une catastrophe, pour faire prendre conscience devant la gravité d'une situation ou d'un événement, pour susciter une réaction contre un comportement ou une attitude, pour créer de l'émotion chez le lecteur. En cela, le rôle de Mauriac nous paraît bien différent de celui d'un « journaliste professionnel », celui qui écrit uniquement pour informer le lecteur sur des sujets d'actualité. Ici, le choix des mots, la gravité du ton, le caractère cru et lapidaire de l'information, forment un tout. Le Bloc-notes du 11 avril 1954 est intéressant à ce sujet.

²¹ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p. 539.

²² Celui-ci raconte : « le baquet d'eau sale où la tête est maintenue jusqu'à l'étouffement, le courant électrique sous les aisselles et entre les jambes, l'eau souillée introduite par un tuyau dans la bouche ».

On ne saura jamais ce qu'une répression préventive épargne de sang... En tout cas ils ne s'étonnent jamais du sang répandu pour le maintien de l'ordre. C'est toujours la faute de la foule sur qui la police tire puisqu'une foule est toujours menaçante pour l'ordre. 'Une injustice plutôt qu'un désordre'²³.

Mais Mauriac va plus loin, une fois la cause déterminée, il propose la solution qui lui semble adaptée au problème, (On ne saura jamais ce qu'une répression préventive épargne de sang). En une seule phrase, tout est dit, l'argument est solide, sobre et prend même l'allure d'une vérité générale, l'émotion est forte. Mauriac reste cependant, persuadé que les crimes et les erreurs commis ne sont pas de l'ordre de la fatalité ; « la fatalité, dit-il, c'est eux-mêmes qui l'ont créée ».

Bibliographie

Jean Lacouture, *François Mauriac*, 2 vol. , Paris, Le Seuil, 1989.

Jean Touzot, *Mauriac sous l'Occupation*, Bordeaux, Confluences, 1995.

Mauriac par Mitterrand, Paris, Herne, 1996.

Correspondance François Mauriac-Georges Duhamel (1919-1966), Paris, Klincksieck, 1997.

Keith John Geosch, *François Mauriac : critique, 1961-1974*, Paris, Lettres modernes Minard, 1999.

Jean Touzot (ss la dir.), *François Mauriac*, coll. "Cahiers de L'Herne", Paris, Fayard, 2000.

Pascal- Mauriac, l'œuvre en dialogue, Paris, L'Harmattan, 2000.

John E. Flower, *François Mauriac, Jean Paulhan. Correspondance, 1925-1967*, Paris, éd. Claire Paulhan, 2001.

Malcolm Scott, *Chercheurs d'absolu : Mauriac et de Gaulle. Discours et chroniques, 1945-1948*, Bordeaux, L'Esprit du Temps, 2002.

François Mauriac, un écrivain journaliste, Paris, Lettres modernes Minard, 2003.

Gérard Fayolle, *L'Aquitaine au temps de François Mauriac : 1885-1970*, Paris, Hachette Littérature, 2004.

Malcolm Scott, *Mauriac et Gide : la recherche du Moi*, Bordeaux, L'Esprit du Temps, 2004.

Michel Suffran, *Sur une génération perdue*, Bordeaux, Le Festin, 2005.

Bernard Cocula (ss la dir.), *Mauriac, écrivain et journaliste*, préface de Jean Lacouture, Bordeaux, éd. Sud-Ouest, 2006.

²³ François Mauriac, *Le Bloc-notes*, T. I, p. 133. La dernière phrase est empruntée à Goethe dans *Goethe par lui-même*, Seuil, coll. Écrivains de toujours", 1955, p. 121.

Bernard Cocula, *Mauriac, écrivain et journaliste*, Bordeaux, Sud Ouest, 2006.

Caroline Casseville, *Mauriac et Sartre : le roman et la liberté*, Bordeaux, L'Esprit du Temps, 2006.

Gilles Marcotte, *François Mauriac, le chrétien, le romancier, le journaliste*, Saint-Laurent, Fides, 2006.

Jean François Sirineli : « François Mauriac, un intellectuel engagé » Mauriac entre la Gauche et la Droite. Actes du Colloque, Sorbonne 1994, p. 153.

Jean Daniel, Jean Claude Guillebaud, Francis Jeanbon, *François Mauriac, un journaliste engagé*, Bordeaux/Saint-Maixant, Confluences/Cahiers François Mauriac de Malagar, 2007.

Jean Mauriac, *Le Général et le Journaliste*, Paris, Fayard, 2008.

Luce Mauriac, *Les Endormeuses saisons*, Paris, Balland, 2008.

Éric des Garets, *Petit Dictionnaire Mauriac*, coll. "Cahiers de l'Éveilleur", Bordeaux, Le Festin, 2008.

Claude Mauriac, *Quand le temps était immobile : chroniques, 1935-1991*, Paris, Bartillat, 2008.

François Bréda, François Mauriac et Gabriel Marcel. In : La critique littéraire et dramatique de Gabriel Marcel, Les Éditions Grinta, Cluj-Napoca, 2004.

Jean-Luc Barré, *François Mauriac, biographie intime 1885-1940* - Paris, éditions Fayard, 2009.

Christian Richard, *Les territoires de François Mauriac*, Bordeaux, CRDP d'Aquitaine, DVD, 2009.

Michel Peyré, *Mauriac, ce géant*, Éditions Aquiprint, 2011.

Annexe :